

## Édito

### UN ENVIRONNEMENT, UNE IMAGE, DE NOUVELLES AMBITIONS ET UN CADRE À PRÉSERVER.

Alors que les résultats du dernier recensement ne sont pas encore publiés nous pouvons d'ores et déjà annoncer que notre village va très certainement passer les 2000 habitants.

Ce constat nous impose le recalibrage de nos équipements et l'adaptation de nos services.

Ainsi, 200 élèves seront accueillis à l'école publique à la prochaine rentrée et les travaux de construction du nouveau restaurant scolaire vont débuter en fin d'année.

Cette dynamique trouve son origine dans la déclinaison du phasage de notre urbanisation initiée dans le plan local d'urbanisme de 2007 qui se concrétise progressivement.

Parallèlement le centre village va poursuivre sa métamorphose avec la création d'un nouveau pôle de services et logements dans un aménagement très qualitatif.

L'accueil des nouveaux arrivants dans les meilleures conditions nous impose aussi de soutenir une dynamique associative active et innovante.

La programmation des animations estivales en est une belle illustration et les organisateurs des différents événements souhaitent vivement pouvoir être récompensés par votre présence.

Par votre confiance et délégation la majorité de ces évolutions se décident au sein de notre assemblée Communale sous notre contrôle

Pour les initiatives privées dont les projets pourraient nous être imposés nous devons demeurer vigilants et solidaires.

Dans le cadre des procédures d'instruction des installations classées, la concertation publique permet votre libre expression.

Notre cadre de vie en dépend.

Nous l'avons choisi.

Nous le protégeons.

Vous souhaitant un bel été, au plaisir d'une prochaine rencontre.

Bonne lecture.



Yves Courbis  
MAIRE

## Notre village pratique

### ADMINISTRATION MAIRIE

Place du Champ de Mars – Téléphone 04.75.46.60.62

Courriel : [accueil@mairie-allan.fr](mailto:accueil@mairie-allan.fr)

Site internet : <http://mairie-allan.fr>

Disponible sur PanneauPocket

Page Facebook : Commune d'Allan

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Le Maire : Yves COURBIS

Permanence sur rendez-vous

### Centre Communal d'Action Sociale,

Place du Champ de Mars

Téléphone 04.75.46.60.62

### La Poste :

Route de Malataverne, Téléphone 04.75.46.61.12

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h15 à 16h15

### MONTELIMAR AGGLOMERATION

Téléphone 04.75.00.64.41

Site internet [www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr)

## DU CÔTÉ DES FINANCES COMMUNALES

### Pour le Budget de la Commune : Résultats en 2022 :

Lors de la séance du 21 mars 2023, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs permettant de comprendre l'état des dépenses et des recettes réalisés au cours de l'année 2022 en section de fonctionnement et d'investissement et ce pour les 3 budgets.

La situation fin 2022 a donc conduit aux résultats de fonctionnement suivants :

Type de Budget	Résultats de l'année	Résultats cumulés tous confondus avec RAR*
Budget de la Commune	Excédent <b>172 035</b>	611 249
Budget annexe Eau potable	Déficit <b>-33 105</b>	306 868
Budget annexe du vieil Allan	Déficit <b>-27</b>	25 360

L'excédent de fonctionnement dégagé fin 2022 sur le budget de la Commune est dû notamment à des recettes en augmentation par rapport à 2021 du fait de l'augmentation des produits fiscaux attendus et le versement de la taxe sur les terrains devenus constructibles.

Les excédents dégagés et cumulés vont permettre de bâtir le budget 2023 grâce à l'affectation des résultats.

\*RAR : Resta à Réaliser

### Perspectives pour 2023 :

La préparation budgétaire a nécessité en amont la prise en compte du contexte économique et général notamment cette année la hausse des coûts d'énergie (électricité et carburants), l'évolution constante des obligations normatives et transitions numériques, et l'inscription des principaux projets d'investissement suivants qui représentent un montant cumulé de 1 699 000 €

#### • Au niveau du projet AGORA :

Acquisition des espaces pour les professionnels de santé,

Acquisition du foncier, démarrage des études et de l'opération inscrite dans le PUP pour les infrastructures « place publique » et « stationnement au Nord »

#### • Au niveau du lotissement « les portes de Rouny :

Poursuite des études de conception du mail (démarrage des travaux prévu mi 2024)

#### • Construction d'un nouveau restaurant scolaire :

Les études APD ont commencé- le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2023 pour une livraison en septembre 2024.

#### • Aménagement du local champ de Mars :

Dans la perspective d'accueillir un magasin des producteurs

#### • Création de jardins familiaux

• **L'ouverture d'une 8<sup>e</sup> classe à la rentrée 2023** (pour rappel, ouverture d'une 7<sup>e</sup> classe à la rentrée 2022)

#### • Mesures d'économie d'énergie

(Automate et relamping led)

Le développement du village est constaté en 2023 sur les produits fiscaux attendus qui sont en hausse. L'annuité d'emprunt (capital et intérêts) est en baisse.

Cela permet de maintenir les effectifs en place soit en prolongeant les CDD (Agence Postale Communale) soit en proposant une intégration directe dans les effectifs. Le nombre d'équivalents temps plein s'élève pour 2023 à 12.89 représentant un ratio de 40,63% au regard du budget total de fonctionnement et pour une population qui ne cesse de croître.

La grande inconnue reste portée sur les dépenses d'énergie. La Commune a mis en place des outils de suivi (espace d'animation, école notamment) et a réduit l'éclairage public afin de maîtriser les coûts. L'application de l'amortisseur électricité devrait réduire des factures qui restent hors normes et que l'on espère exceptionnelles.

Un soutien reconduit aux associations pour un montant total de **40 746 €**

## Pour le Budget annexe de l'eau potable :

L'exercice 2022 s'est limité à une opération mineure de dévoiement de canalisations ainsi qu'à l'achat classique de compteurs et d'adaptations de notre système de télégestion.

L'exercice 2023 se limitera aux travaux de création d'un bypass entre le réseau de Montélimar et le réseau de la Commune afin de sécuriser l'approvisionnement en eau.

## Pour le budget annexe du vieil Allan :

Le budget annexe du vieil Allan permet depuis sa création de constater les recettes et dépenses affectées à ce site inscrit. La collecte auprès de la fondation du patrimoine dont l'achèvement initial prévu au 26/03 s'est vue prolongée jusqu'au 30/06/2023. Les fonds recueillis se portent à 54 874, 80 € TTC. Suite aux orages violents de l'automne, Un mur s'est effondré empêchant le passage sécurisé de véhicules à cet endroit et limitant le passage des piétons. L'année 2023 sera l'occasion de lancer une mise en concurrence pour choisir un architecte du patrimoine en vue de superviser les travaux susmentionnés et d'envisager d'autres actions prévues au schéma directeur.

## Conclusion :

La situation générale de la commune sur le plan financier est satisfaisante avec toutefois un point de vigilance sur les excédents cumulés qui s'amenuisent compte tenu des projets d'investissements autofinancés. Cette diminution est à nuancer d'une part par la temporalité des projets qui s'échelonnent dans le temps et d'autre part, par le décalage de la récupération de la TVA à N+2.

Pour les projets structurants : Espaces de santé et restaurant scolaire, il y aura lieu de faire appel à un financement bancaire pour couvrir le reste à charge.

## INCIVILITÉS : SOURIEZ, VOUS SEREZ FILMÉS



**Vous constatez régulièrement des dépôts sauvages sur la commune. Ces dépôts de déchets sont repérables au pied des points de collecte et ils existent aussi sur des lieux à l'abri des regards.**

Ces incivilités croissantes dégradent notre environnement et notre cadre de vie. Elles mobilisent régulièrement les agents municipaux pour l'enlèvement de ces déchets.

**La commune a prévu au budget 2023 la mise en place d'équipements de détection de dépôts sauvages.**

Ces matériels permettront, de jour comme de nuit, de détecter les faits, d'identifier les auteurs, voire de lancer les sanctions administratives ou pénales.

Les équipements seront installés aussi bien sur certains points de collecte que sur des lieux isolés, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

## UNE NOUVELLE VOITURE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Courant avril, l'équipe des services techniques de la commune a réceptionné un nouveau véhicule. Ce TOYOTA Proace rallongé est électrique, ainsi les déplacements des agents seront silencieux et neutres en carbone !

Cet achat a été réalisé via un groupement de commandes avec Montélimar agglomération ce qui a permis d'obtenir un tarif négocié. De plus la commune a reçu la prime de conversion pour le retour d'un ancien véhicule Kangoo diesel : 2500€. Autre avantage financier, l'éligibilité de ce type de motorisation au bonus écologique de 5000€.



## RÉNOVATION DU THÉÂTRE DE VERDURE

Des travaux s'imposaient à la suite du vieillissement du plancher du théâtre de verdure.

Une dalle béton vient à présent renforcer la structure et des éléments en bois ont été choisis pour habiller l'avancée de la scène et le mur. Cette rénovation, engagée par la commune, permettra à tous, de profiter à nouveau de cet espace convivial, notamment à partir de cet été avec différents concerts et animations (Festival Montélimar aggro, Allan music live...).



## DÉPART EN RETRAITE : DOMINIQUE DELAYE



Une figure importante, pilier des services techniques de la Commune depuis de nombreuses années fait valoir ses droits à la retraite.

Après 40 années passées aux services techniques Communaux, Dominique Delaye quitte ses fonctions.

A l'occasion d'une belle cérémonie en son honneur le 2 juin la majorité de ses contacts professionnels, collègues de travail, élus présents et passés ont pu le remercier et témoigner de son engagement continu et de son professionnalisme. Libéré de ses obligations, Dominique va pouvoir consacrer plus de temps à son épouse, sa famille et vivre pleinement sa passion pour la navigation.

## ENVIRONNEMENT / COMMUNICATION ET CADRE DE VIE



## OUVERTURE DES JARDINS COMMUNAUX

Le projet des jardins communaux a été mené à son terme. Le vendredi 21 avril a eu lieu la remise des clés aux premiers jardiniers. Pour rappel, il y a 16 parcelles de jardins de surface variable de 70 à 100 m<sup>2</sup> ainsi qu'un espace commun ombragé. Chaque jardin dispose d'un point d'eau d'irrigation ainsi que d'un cabanon de rangement.

Pour cette saison, 12 jardins sont occupés dont un pour l'école et le périscolaire.

### Ce projet a plusieurs objectifs :

- Premièrement **social** en permettant à des familles qui ne disposent que de peu de terrain, de cultiver leur propre potager et de produire localement des fruits et légumes, cette activité peut être l'occasion de faire découvrir les plaisirs du jardinage aux enfants.
- Ensuite d'un point de vue **écologique et développement durable**, ces surfaces de jardin sont un atout pour les habitants de notre commune car ils représentent une zone de verdure au centre du village et permettent une production écoresponsable
- Enfin l'intérêt **économique** est non négligeable surtout en cette période d'inflation où les denrées alimentaires sont moins accessibles. Cette production complémentaire est un avantage financier.
- Et surtout, il permet de tisser des **liens de convivialité** entre des habitants de divers horizons.

Une belle initiative qui semble très appréciée.

# L'AMBROISIE, UNE PLANTE A ELIMINER

L'ambrosie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'Homme.

Importée d'Amérique du Nord, son aire de répartition augmente d'année en année sur le territoire national et elle est très présente dans le sud Drôme où elle trouve toutes les conditions propices à son développement. Chacun peut lutter contre l'ambrosie en la reconnaissant et la signalant.

La lutte contre le développement de cette plante est capitale car le pollen d'ambrosie impacte la santé des populations confrontées à sa prolifération dans nos territoires.

La gestion de cette plante, constitue donc un enjeu majeur, de santé publique.

Actuellement les plants sont à des stades précoces de développement et les fleurs ne sont pas encore formées, la floraison se réalise au mois de juillet en moyenne. C'est donc le meilleur moment pour lancer une campagne de signalement et d'élimination.

Si vous avez des plants d'Ambrosie sur votre propriété, il est nécessaire de les éliminer. Le plus efficace est l'arrachage manuel, mais il n'est possible que sur des surfaces restreintes. En cas de grande surface « contaminée », une fauche régulière (à la débroussailleuse ou autre) est conseillée. Cette plante possédant un fort pouvoir de régénération, il est donc nécessaire de surveiller son évolution même après fauche.

Si vous remarquez sa présence sur des parcelles extérieures vous pouvez signaler cette présence au propriétaire, si vous le connaissez, qui devra l'éliminer. Vous pouvez aussi poster un signalement sur l'application gratuite : « Signalement ambrosie ».

Ce signalement sera transmis à la mairie qui prendra le relais afin d'aboutir à l'élimination sur la zone concernée.

**Il est important que nous soyons tous acteur pour lutter contre le développement de cette plante néfaste à la santé.**

### COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EN RHÔNE-ALPES ?

- 1** TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 2** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 3** VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE
- 4** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ELIMINER L'AMBROISIE

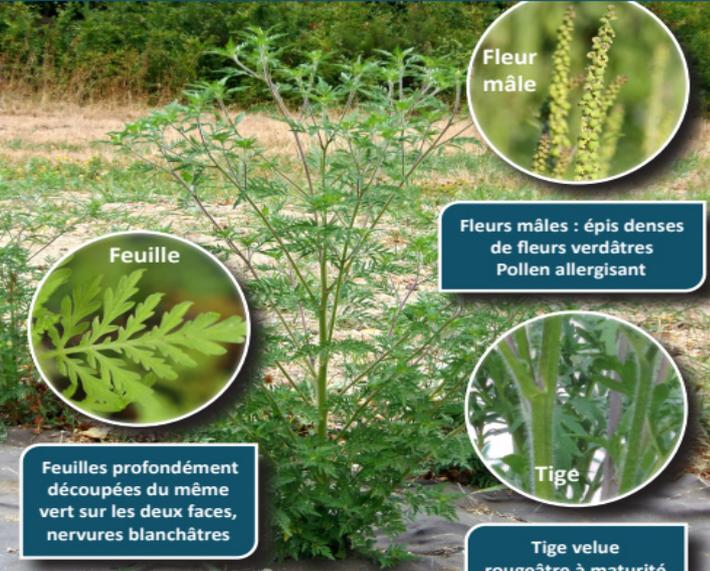
### COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

Signalez sa présence grâce à **SIGNALEMENT AMBROISIE !**

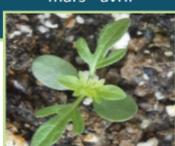
Sur **SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR**  
 par téléphone au 0 972 376 888 ou par mail [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)  
 Application SIGNALEMENT-AMBROISIE disponible sur  



### Reconnaître l'Ambrosie à feuille d'armoise



- Feuille**
- Fleur mâle**
- Feuilles profondément découpées du même vert sur les deux faces, nervures blanchâtres**
- Flowers mâles : épis denses de fleurs verdâtres Pollen allergisant**
- Tige**
- Tige velue rougeâtre à maturité**

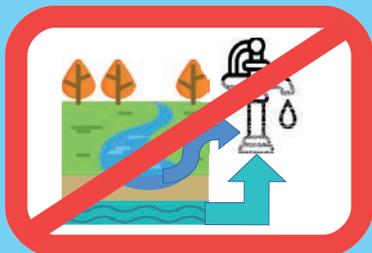
plantule mars - avril	végétatif mai - juillet	adulte juin - août
		

# Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

## Usages d'agrément

**ALERTE RENFORCÉE**

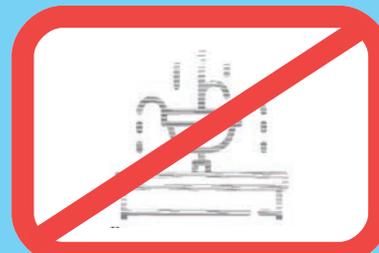
Gestes  
Éco-  
citoyens



**INTERDICTION** des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)



**INTERDICTION** de laver les véhicules (hors stations professionnelles)



**INTERDICTION** de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert



**INTERDICTION** d'arroser les pelouses, espaces verts (dont fleurs, arbres d'ornement)

**INTERDICTION** d'arroser les parcs publics appartenant aux collectivités entre 7h et 19h

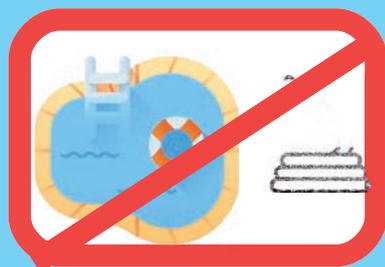


**INTERDICTION** d'arroser les jardins potagers et arbres fruitiers entre 7h et 19h



**INTERDICTION** totale d'arroser les golfs (hors greens et départ de golf)

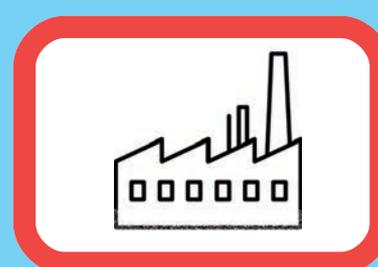
**INTERDICTION** d'arroser les stades et espaces sportifs entre 7h et 19h



**INTERDICTION** de remplir les piscines (hors première mise en eau après construction)  
Remise à niveau autorisée



**INTERDICTION** de laver les voiries, les terrasses, les toitures et façades (sauf si réalisé par une collectivité ou entreprise de nettoyage professionnel)



Respect des dispositions particulières prévues dans l'arrêté ICPE  
(ou réduction de 50 % des consommations en absence de dispositions spécifiques)

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme

Plus d'information sur le site de la préfecture : <https://www.drome.gouv.fr>  
Actions de l'État > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse

# HORAIRES DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES



## HORAIRES JUIN JUILLET AOÛT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Les Présidents (Montélimar)	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Les Léonards (Montélimar)	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Les Constantins (Montboucher)	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
La Laupie	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé
Logis Neuf (Saulce)	Ouvert	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Fermé

Lundi au Vendredi = 7h30 à 13h

Samedi = 7h30 à 15h

Dimanche = 9h à 11h45



Ouvert

Fermé

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

## SERVICE DISTRIBUTION EAU DU RHÔNE

Notre Commune a le privilège d'être raccordée et abonnée au réseau d'irrigation agricole depuis une trentaine d'années, par un réseau communal elle dessert environ 500 abonnés.

Dans la limite du quota disponible accordé par le syndicat d'Irrigation Drômois ( SID ) nous continuons à développer le réseau Communal dans l'objectif premier d'économie de l'eau potable .

Afin de ne pas s'échapper de cet objectif nous avons maintenu une politique tarifaire visant l'équilibre avec les dépenses du service pour favoriser l'accès à un maximum d'utilisateurs.

Les coûts de l'énergie notamment ont sensiblement dégradé nos factures d'achat d'eau et nous avons été contraint de revoir notre tarification (augmentation en moyenne de 10€ / habitant / abonnement).

L'eau est précieuse !!

Aidez-nous à préserver cette ressource qui n'est pas inépuisable. Nous subissons actuellement un réchauffement climatique qui a pour conséquence d'amoinrir les réserves en eau, quelles qu'elles soient, il est donc important de se montrer responsable en utilisant cette ressource avec parcimonie.

Les informations se trouvent sur le site internet de la commune rubrique environnement, cadre de vie, eau irrigation.

## CONCERTATIONS PUBLIQUES

Projet unité  
de méthanisation  
AGRIBIOGAZ

Allan / Le Poirier

du 30 mai  
au 27 juin 2023

inclus

Terminée

Parc solaire  
CHAPUS

Roussas  
Domaine de l'Argelas

du 13 mai  
au 13 juin 2023

inclus

Terminée

## ÉCOLE PUBLIQUE : UNE CLASSE DE PLUS !

Pour la rentrée 2023 le gouvernement veut limiter à 24 élèves les classes de grande section de maternelle, CP et CE1 sur tous les territoires pour permettre aux enfants d'acquérir les savoirs fondamentaux pour lire, écrire et compter.

Compte tenu des effectifs constants depuis l'an dernier dans notre établissement public et de cette réforme, l'académie nous octroie l'ouverture d'une 8<sup>e</sup> classe.

Concernant les locaux, l'école, dans sa configuration actuelle peut accueillir une classe élémentaire supplémentaire dans la salle bibliothèque, ce qui avait été prévu au moment des travaux d'extension de l'école. Les enseignants répartiront les livres dans chaque classe et pourront toujours se rendre à la bibliothèque municipale située à l'Espace d'Animation.

Pour le personnel du périscolaire c'est un peu plus compliqué car il ne disposera plus de cet espace pour accueillir les enfants, la commune mettra à disposition diverses salles aux alentours de l'école (Temple, salle des mariages etc..) pour l'année 2023/24 afin de répondre au mieux aux activités proposées aux écoliers.

La nouvelle classe sera aménagée durant l'été par les services techniques de la commune pour les travaux de peinture et le montage des nouveaux bureaux. Les chantiers jeunes du KID'O ALLAN interviendront également pour des travaux de peinture (couloirs, fenêtres, etc...) comme l'an dernier, une équipe de jeunes ados très motivés !

Les effectifs pour la rentrée se situent entre 190 et 200 élèves ce qui prédit une rentrée un peu à l'étroit pour certains comme le périscolaire et les enfants qui fréquentent la cantine, mais vous n'êtes pas sans savoir que nous travaillons à la construction d'un nouveau restaurant scolaire qui sera réceptionné pour la rentrée 2024.

En collaboration avec l'équipe éducative et les parents d'élèves il a été proposé d'allonger encore le temps de la pause méridienne de 15 minutes, ce qui permettra aux enfants d'utiliser le restaurant scolaire dans des conditions normales et adaptées.

### Les nouveaux horaires sont les suivants :

Lundi / mardi / jeudi / vendredi :  
8h30 – 11h45 / 13h45 – 16h30

## ANIMATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

### LES MERCREDIS C'EST PERMIS!!!

14 à 24 places

MERCREDI 28/06

MERCREDI 05/07

9H

HOCKEY

HOCKEY

12H

SKATE BOARD

SKATE BOARD

Inscriptions à partir de 7ans jusqu'à 17 ans organisé par classes d'âges: un groupe 7/9 Ans et un groupe +10 ans

Pause repas avec animations - pique nique sorti du sac

13H 30

GRAFF

GRAFF

17H

BREAK DANCE

BREAK DANCE

Goûter offert par le foyer rural

Tarifs: 30€ la journée et 20€ la demi journée.

Inscription auprès de Stéphan, [animation@foyer-rural-allan.fr](mailto:animation@foyer-rural-allan.fr) et à l'accueil du foyer rural au 04 75 90 51 98

## PRÉSENTATION DU FOYER RURAL

**Depuis quelques temps, nous croisons de nouvelles têtes dans les murs du Foyer Rural.**

**De nouvelles têtes, pas si nouvelles que ça ...**

En effet, Stéphane ROUX est le nouveau Président du Foyer Rural et Stephan LENVIN vient de rejoindre le Foyer Rural. Stéphane Roux faisait partie de la section badminton depuis quelques années et a décidé d'intégrer le CA. Il a été élu président du Foyer Rural le 14 janvier 2023 prenant la suite de Didier Cuelle. Nous présenterons Stéphane Roux prochainement dans le MAG'ALLAN. Mais revenons sur l'arrivée de Stephan ou plutôt le retour de Stéphan à Allan.

Arrivé le 2 mai 2023, Stéphan LENVIN a intégré le foyer Rural en tant qu'animateur du projet associatif. Les membres du foyer s'étaient réunis à plusieurs reprises afin de décider d'un projet commun concernant l'avenir et les ambitions du Foyer.

Les 3 axes de travail sur lesquels Stephan LENVIN va travailler sont le développement des activités sport et culture, les loisirs et la famille, et l'événementiel, tout en gardant « l'esprit foyer ».

Stéphan a toutes les qualités pour la mise en œuvre de ce projet.

Très à l'écoute des sections et de l'équipe bénévole, il met son dynamisme et son sens du collectif, au service du foyer au quotidien. Apprécié des jeunes du village et de leurs familles, il a travaillé plusieurs années au périscolaire de l'école publique d'Allan. Il connaît bien le village, ses atouts, les infrastructures et le milieu du bénévolat car il est lui-même investi dans le milieu sportif. Il est entraîneur de baskets dans l'équipe de Savasse et il est formateur BAFA / BAFD au sein de l'association STAJ Rhône Alpes.

A court terme, le foyer va proposer « Les mercredis c'est permis », les mercredis 28 juin et 5 juillet 2023, activités à destination du jeune public.

Cet été, le Foyer Rural va proposer un programme pour les jeunes, à partir du 15 août sous forme de mini stages. De plus, un stage de cinéma d'une semaine aura lieu fin août.

A moyen terme, il s'agit de renforcer l'offre du foyer Rural, dès le mois de septembre 2023 en proposant de nouvelles activités.

Afin de découvrir l'offre d'activités, le Foyer Rural vous attend nombreux à la Fête du Foyer qui aura lieu le 17 juin 2023 toute la journée et ouvert à tous.

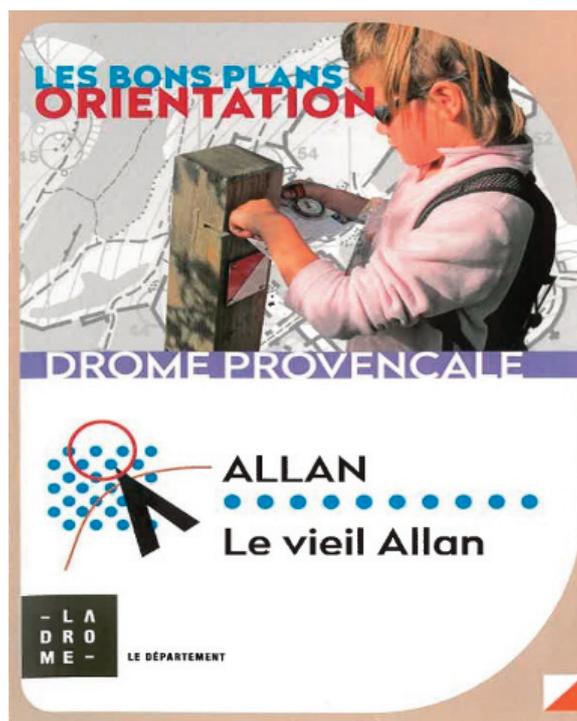
Vous trouverez les infos, sur les réseaux sociaux, sur facebook et instagram : [foyerruralallan](https://www.facebook.com/foyerruralallan) ou sur le site internet : [www.foyer-rural-allan.fr](http://www.foyer-rural-allan.fr)

## L'ESPACE SPORT D'ORIENTATION

L'ESO, Espace Sportif d'Orientation **Le Vieil Allan** est désormais terminé et utilisable. Les cartes sont disponibles à la Mairie d'Allan, à l'office du tourisme de Montélimar Agglomération ou en téléchargement sur le site du département de la Drôme (page bons plans nature).

Pour rappel cet ESO comprend un parcours d'initiation (en bleu) et un parcours patrimoine historique avec QR Codes (en rouge).

L'utilisation de ces parcours est rappelée sur le panneau d'accueil (10 m après la barrière Ouest du vieux village).

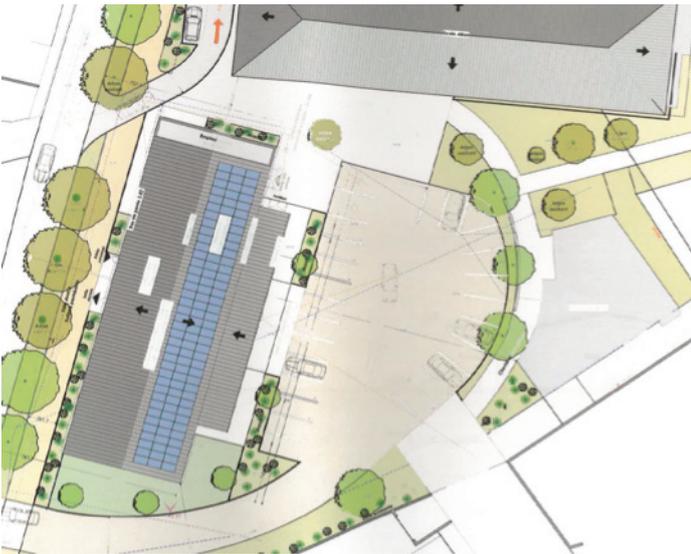


## UN NOUVEAU RESTAU SCOLAIRE !

Cette construction n'était pas prévue dans le projet du mandat 2020-2026 mais les effectifs scolaires en hausse ainsi qu'une fréquentation de plus en plus importante ont conduit l'équipe municipale à étudier l'édification d'un nouveau bâtiment qui devrait être opérationnel dès la rentrée 2024.



La réflexion menée collégialement avec le C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement), l'équipe pluridisciplinaire de l'architecte retenu, le paysagiste et les utilisateurs a abouti à un projet de construction d'un nouveau bâtiment à l'Ouest de la place de l'école à l'emplacement du jeu de boules et des sanitaires qui seront démolis. Ce bâtiment de forme simple, et donc évolutive, sera construit en ossature bois. Il comprendra un office, une grande salle de restauration partagée en deux espaces l'un pour les maternelles, l'autre pour les élémentaires, une zone d'accueil avec sanitaires et une salle polyvalente ainsi qu'un préau. Il se veut ouvert sur la place de l'école pour permettre diverses animations (spectacles, concerts, marchés, stands...)



### La place de l'école remodelée et sécurisée

Ce projet est aussi l'occasion de repenser la place de l'école pour séparer les flux véhicules, favoriser et sécuriser les déplacements piétons et vélos, agrémenter l'espace grâce à du mobilier urbain et des éléments paysagers.

Quant au restaurant scolaire actuel il deviendra la future salle périscolaire ce qui permettra de libérer de la place pour l'école qui en a grandement besoin !

## MEUBLÉS DE TOURISME ET CHAMBRES D'HÔTES

### Meublé de tourisme :

Les meublés de tourisme (*location saisonnière ou touristique*) sont des villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile.

### Chambre d'hôte :

Une chambre d'hôte est une chambre meublée, située chez l'habitant. L'hébergement en chambre d'hôte est assorti de deux prestations minimum obligatoires : un petit déjeuner et la fourniture de linge de maison. Elle peut être exercée toute l'année ou à la saison. Elle doit se limiter à 5 chambres et à 15 clients simultanément.

### Déclaration obligatoire

Dans les deux cas, meublés de tourisme et chambres d'hôtes doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie. Cette déclaration doit être faite par Internet sur la plateforme [declaloc.fr](http://declaloc.fr) à laquelle sont affiliées la commune d'Allan et la communauté d'agglomération de Montélimar.

## XAVIER LATTARD ARBORISTE ÉLAGUEUR

Arboriste élagueur diplômé du CFPF de Châteauneuf Du-Rhône, et en formation Arbo'Expert (diagnostic et expertise de l'état des arbres).

Je suis passionné par les arbres et les arbustes et de tout ce qui les entourent, du sol à la faune qui interagit avec eux. C'est un environnement très complexe dont il reste beaucoup à découvrir et qu'il faut préserver. Je peux vous proposer toutes les prestations autour de l'arbre et arbustes dans une volonté de les valoriser, les conserver et d'assurer leur bon développement.

06.66.17.27.53 XAVIER.LATTARD@GMAIL.COM ALLAN (26)

**XAVIER LATTARD**  
ARBORISTE ÉLAGUEUR

TAILLE RAISONNÉE, ORNEMENTALE & FRUITIÈRE  
CONSEILS & VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ  
DÉMONTAGE - ABATTAGE

- Plantation dans les règles de l'art avec conseils sur le choix des essences adaptées à l'environnement choisi
- Taille de formation sur les jeunes sujets si besoin
- Taille de cohabitation avec vos habitats ou infrastructures
- Taille courte et ornementale pour vos platanes, mûriers etc.
- Taille fruitière, Taille d'olivier
- Préservation des vieux sujets (haubanage)
- Revalorisation des déchets verts sur votre parcelle car très bénéfique pour vos végétaux (paillage, apport de matière organique etc ...) et la biodiversité
- Abattage et démontage délicat

N'hésitez pas à me contacter au 06 66 17 27 53

## MAZOYER RENAUD

**Une entreprise en développement et diversification.**

Depuis quelques années Renaud Mazoyer poursuit son installation, après avoir repris l'exploitation agricole de son père quartier Colas, Renaud met à profit ses expériences passées dans le domaine des travaux publics. Cette diversification lui permet d'accéder aux chantiers les plus divers pour les collectivités et les particuliers. A son actif de nombreuses réalisations avec pelle à chenille, mini pelle, aménagement de cour, enrochement ou drainage.

Depuis peu, avec l'acquisition d'un tracteur équipé d'une épareuse et d'un lamier son activité se développe et complète les équipements spécifiques déjà disponibles (andainneur à pierre, chasse neige etc ...) Nous souhaitons pleine réussite et de beaux chantiers référence à cette jeune entreprise dynamique.

# MAZOYER RENAUD

## TP - TRAVAUX AGRICOLES

Terrassements - Assainissements - Aménagements  
Prestations Agricoles - Elagage - Epareuse

**06 89 80 07 96 - 26780 ALLAN**



# FESTIVITÉ

## ÉTÉ - AUTOMNE 2023



**THE NIGHT OF TRIBUTE EXPERIENCE**

Live performance by:

**MUSE**  
**QUEEN**  
**CALOgero**

10 AOÛT 2023 Dès 19 H  
ALLAN THEATRE DE VERDURE

Billetterie en points de vente habituels  
et sur [www.ideehall.com](http://www.ideehall.com)

Allan ideehall E.M.S. G.A. LIBRE bleu



**LIZ MCCOMB**

GOSPEL & JAZZ

Vendredi 11 AOÛT 2023 - 19H  
THÉÂTRE DE VERDURE - ALLAN

Billetterie en points de vente habituels  
et sur [www.ideehall.com](http://www.ideehall.com)

Allan ideehall E.M.S. G.A. LIBRE bleu



**GRUPO COMPAY SEGUNDO**

THÉÂTRE DE VERDURE - ALLAN

**SAMEDI 12 AOÛT 2023**  
Dès 19H

Billetterie en points de vente habituels  
et sur [www.ideehall.com](http://www.ideehall.com)

Allan ideehall E.M.S. G.A. LIBRE bleu



**CHANSON FRANÇAISE FESTIVE**

**25 AOÛT 2023**  
THÉÂTRE DE VERDURE - 19H

**ZOE** GRATUIT

**JUIN**  
**VENDREDI 30**  
**KERMESSE**  
ECOLE PUBLIQUE  
THÉÂTRE DE VERDURE

**JUILLET**  
**SAMEDI 1<sup>ER</sup>**  
**KERMESSE**  
ECOLE LIBRE  
THÉÂTRE DE VERDURE

**DIMANCHE 2**  
**CONCERT MONTELMAR**  
**AGGLO FESTIVAL**  
**SAM WILLCOX**  
THÉÂTRE DE VERDURE  
20H30 - GRATUIT

**AOÛT**  
**DIMANCHE 6**  
**CHORALE DU DELTA**  
EGLISE D'ALLAN  
21H00 - « AU CHAPEAU »

**JEUDI 10**  
**ALLAN MUSIC LIVE**  
**TRIBUTE EXPERIENCE**  
**(MUSE QUEEN CALOGÉRO)**  
THÉÂTRE DE VERDURE - 19H  
PAYANT, BILLETTERIE EN LIGNE

**VENDREDI 11**  
**ALLAN MUSIC LIVE**  
**LIZ MCCOMB (JAZZ)**  
THÉÂTRE DE VERDURE - 19H  
PAYANT, BILLETTERIE EN LIGNE

**SAMEDI 12**  
**ALLAN MUSIC LIVE**  
**COMPAY GRUPO**  
**SEGUNDO**  
**(CUBA - SALSA)**  
THÉÂTRE DE VERDURE - 19H  
PAYANT, BILLETTERIE EN LIGNE

**VENDREDI 25**  
**CONCERT/GUINGUETTE**  
**« ZOE »**  
THÉÂTRE DE VERDURE - 19H  
GRATUIT

**SEPTEMBRE**  
**VENDREDI 1<sup>ER</sup>, SAMEDI 2**  
**ET DIMANCHE 3**  
**FETE VOTIVE**  
VILLAGE

**SAMEDI 16**  
**JOURNEE DU PATRIMOINE**  
**CONFÉRENCE, HISTOIRE**  
**DU VILLAGE**  
SALLE DU TEMPLE - 14H30  
GRATUIT

**DIMANCHE 17**  
**JOURNEE DU PATRIMOINE**  
**VISITE GUIDÉE DU VIEL**  
**ALLAN**  
RENDEZ-VOUS PLACE DES LICES  
14H30 - GRATUIT

**RONDE DES ADHEMAR**  
**GRAND PRIX D'ALLAN**  
COURSE CYCLISTE

**OCTOBRE**  
**DIMANCHE 1<sup>ER</sup>**  
**34<sup>E</sup> TRANSLAVIENNE**

**DIMANCHE 8**  
**TRAIL CLUB 26 ALLAN**

**VENDREDI 20, SAMEDI 21**  
**ET DIMANCHE 22**  
**DROME N>BIKE FESTIVAL**

**DÉCEMBRE**  
**DIMANCHE 3**  
**MARCHE DE NOEL**